

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à veuve Hennequière et fils, 8 février 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à veuve Hennequière et fils, 8 février 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Hennequière](#) *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 février 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Hennequière](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Veuve Hennequière et fils qu'il a reçu impayés les effets d'un montant total de 1 335,15 F remis le 25 janvier et le 6 février 1848. Il leur annonce qu'il leur remet des effets d'un montant total de 2 279,80 F en plus de celui de 158,50 F remis le 17 janvier 1848.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomHennequière

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieBanque à Guise (Aisne) au XIXe siècle sous la raison sociale Hennequière-Taffin puis Veuve Hennequière et fils.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (166, 167)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

survivre les frais énormes de ce procès.

J'ai un dépôt à Paris on pourrait y voir mes produits et y constater si contrairement à l'opinion des experts il n'y a pas là une invention brevetable.

J'ai entendu dire que M. Boquillon Bibliothécaire du Conservatoire est l'homme le plus compétent en cette matière. Vous me rendriez un bien grand service si à mon arrivée vous pouviez me présenter à quelqu'un qui me puisse être susceptible d'influences. Je vous en ai promis l'année dernière quelques apparences sur la suppression générale de toutes les cheminées par un système particulier de chauffage. Ce malheureux procès a absorbé le temps que j'aurais pu consacrer à cette question ainsi qu'à un roman que j'aurais dû vous soumettre. mais je n'ai pas subi mes promesses.

croyez moi avec le plus sincère et dévouement votre sympathique dévoué

Paris

Monsieur Boquillon

4 février

Je tiens à mon arrivée de voyage votre lettre du 26 coulé par laquelle vous m'indiquez me réputer avec mes vœux vaillants vous répondre à ma lettre du 19 janvier et vous direz que est bien le 101 que doit porter mon mandat que je mets en circulation ce jour

agriez M m s s

Guise

M^{me} S^{te} Pennequinne et fils

4

J'ai reçu impayé les effets que vous m'avez faits remettre le 25 coulé de fr 300. 10
6 courant fr 1035 04
ensemble fr 1335 15

1666

Dont j'ai credité votre compte
je'ai remis le 14 janvier fr 154.40
16 effets a jour fr 2249.40
ensemble fr 2403.80

Dont vuillez m'accuser reception
agréz je vs prie m. d. d.

Paris

M. Adam & M. Boin Brossier et fils

9 février sous ce pli je vous retourne imparti d'ice
Prueilles un effet dont je debite votre compte
pour fr 165.40 vuillez y conformez
vos ordres en prenant note de mon mandat a
su de paraitre ^{pour} ~~le~~ ^{me} ~~à~~ ^à b

reste

Monsieur Villotte

9

royant que de M. d'ice aucun avis lui
conforme aux vôtres je lui prie de se tenir
à la vous pour faire les fonds nécessaires a
votre Escompte pour le 4 avril prochain pour
de l'execution de mon mandat sur vous de
fr 436 cela citra toute erreur et toute
comphication d'écriture

Chembly

tout devrai a vos ordres ag. M. d. d.
Monsieur Fauquier serurier

9

Monsieur allez mon departaire a su le
dret de ^{mon} ~~mon~~ ^{moment} ~~moment~~ ^à Chembly je vous prie donc
de vous adresser ^à ~~à~~ ^{la} ~~la~~ ^{Magistrature} ~~no~~ ^{no} 2
a Paris, sil vous est agréable de ~~mander~~ ^{mander} vos
ordres dans le courant de l'été prochain je serai engagé
de cet engagement

agréz

Paris

Monsieur Oudin Libraire

10 février

si vous n'avez pas encore recu mes brevets
vuillez ^{sans retarder} ~~par~~ ^{par} tout moyen possible me les faire
remettre ^{ou} ~~ou~~ ^{peut} ~~peut~~ ^{les} ~~les ^{conservés} ~~conservés~~ ^{dans} ~~dans~~ ^{l'attente} ~~l'attente~~ ^{de} ~~de~~ ^{me} ~~me~~ ^{revoir}
je vous adresserai plus d'importance que je vous prie
de m'excuser
votre devoue serviteur~~